

École élémentaire VIOTTE 1 Chemin Français 25 000 Besançon 03 81 53 76 29
ecole.viotte.besancon@ac-besancon.fr

Procès-Verbal du conseil d'école 3

Date : jeudi 12 juin 2025 Lieu : salle de classe CP/CE1

Présents :

Mesdames FERRI, NORMAND, SAPOLIN enseignantes
Monsieur BESCHER, LE-DEVEDEC enseignants
Madame BOUTONNET, DURET, HASIAOUI, RABATEL, représentantes des parents d'élèves
Monsieur FAIVRE, Directeur accueil de loisirs multi-site
Madame FOURGEUX, directrice
Monsieur POULIN adjoint au maire de la ville de Besançon
Monsieur GUILLOT, GBM service voirie

Excusés :

Monsieur PILLOIX, Inspecteur de circonscription de l'Éducation Nationale
Mesdames GIRARD, KRUMMENACHER et PAXION , représentante des parents d'élèves
Monsieur AMOGHLI, représentant des parents d'élèves
Mesdames MICHAUD et WINTREBERT, représentantes du Rased

Secrétaire de séance :

La séance est ouverte à 18h00.

Relevé de conclusions

■ Fonctionnement de l'école :

■ Approbation du procès-verbal du conseil d'école du 17 mars 2025 :

Après lecture du procès-verbal du conseil d'école du 17 mars 2025, est-ce qu'un membre du conseil d'école souhaite modifier (ajout, modification ou suppression) ce procès-verbal ? La réponse est non . Le procès-verbal du conseil d'école du 17 mars 2025 est donc approuvé.

■ Organisation pédagogique : présentation des prévisions d'effectifs pour la rentrée prochaine :

A ce jour, **131 élèves** inscrits pour l'année 2025/2026 répartis comme suit :
25 CP
22 CE1
25 CE2
30 CM1
29 CM2
soit 21,84 élèves par classe.

Suite aux conseils des maîtres évoquant les diverses possibilités d'organisations pédagogiques, l'organisation pédagogique suivante pourrait être retenue à la rentrée :

CP : 20 élèves
CP- CE2 : 19 élèves (5 +14)

CE1 : 22 élèves
CE2-CM1 : 22 élèves (11 + 11)
CM1-CM2 : 24 élèves (19 + 5)
CM2 : 24 élèves

Équipe pédagogique : pas de changement parmi les enseignants titulaires de leur poste. Nouvel enseignant Rased (Maître E) mais on ne sait pas qui pour l'instant.

▪ Élections des représentants des parents d'élèves : mode de scrutin

La directrice de l'école propose d'organiser le vote des représentants des parents d'élèves pour l'année scolaire 2025/2026 uniquement par correspondance et non à l'urne. Elle soumet donc au vote le point suivant :

Organisation du vote des représentants des parents d'élèves pour l'année scolaire 2025/2026 uniquement par correspondance et non à l'urne :

pour : à l'unanimité contre : 0 abstention : 0

Le vote des représentants des parents d'élèves pour l'année scolaire 2025/2026 sera donc organisé uniquement par correspondance et non à l'urne.

▪ Restauration scolaire et hygiène

Présentation du nouveau DALM de notre école (remplaçant de Sara Nikoca) : projet échecs mené par Quentin.

Kermesse de fin d'année au programme :

- Un stand de Gobelet Pong, un jeu d'adresse ludique qui promet de beaux éclats de rire pour petits et grands.
- Une chorégraphie préparée avec soin par les enfants et encadrée par notre équipe. Un moment artistique qu'ils ont hâte de vous présenter.
- Un stand de crêpes qui ravira les gourmands, animé bien sûr par nos animateurs et animatrices.
- Et enfin, un chamboule-tout.
- L'année prochaine qui s'annonce pleine de nouveautés positives pour nos élèves et pour notre cadre de travail :
 - La nouvelle salle de restauration pour les élémentaires verra le jour, transformée en self-service, plus adaptée, moderne et autonome pour les enfants. Une information sera distribuée aux élèves.
 - Les préfabriqués vont disparaître pour laisser place à de nouveaux espaces entièrement intégrés à l'école (2 salles), qui a bénéficié d'une rénovation complète. Un environnement plus agréable, plus fonctionnel, et à la hauteur des besoins de nos élèves.

■ Vie scolaire

- Bilan des projets pédagogiques de l'école pour le dernier trimestre 2024-2025

Liaison GS-CP : (avril-mai-juin) les élèves de GS sont venus 5 mardis après-midi dans les classes de CP. Mardi 24 juin, les élèves de GS passeront la journée à l'école élémentaire pendant que les élèves de CP iront faire des apprentissages à l'école maternelle. Mardi 1er juillet en début de matinée, les élèves de CP accueilleront les élèves de GS et leur liront des histoires.

Spectacle pour les classes de CP, CP-CE1, CE1-CE2 et CE2 : Spectacle vivant "Le singe d'orchestre" : Trois prétendants musicologues viennent orchestrer leur version de l'Histoire de la musique, 3500 ans retracés en seulement une heure ! Situations ubuesques et short-cuts se mêlent aux références historiques, quelques secrets d'époque sont dévoilés...Au four et au moulin, les trois interprètes racontent, chantent, jouent et dansent une fresque aux allures d'épopée.

Mardi 1er juillet à la Gare d'eau : une sortie est prévue pour les classes de CP, CE1-CE2 et CP-CE1. Départ vers 11h00 environ, pique-nique et retour dans l'après-midi (horaire en fonction de la météo).

Forêt de Chailluz : les dernières sorties ont eu lieu début avril pour les classes de CP, CE1-CE2, CE2.

École et cinéma : Microcosmos pour les CE2, CM1, CM1-CM2 (film contemplatif qui n'a pas emporté l'adhésion des élèves) ; Ponyo sur la falaise pour les CP, CP-CE1, CE1-CE2.

La Citadelle Chante (voir procès verbal conseil école 2) : le vendredi 20 juin pour toute l'école.

Représentation chorale devant les familles le vendredi 27 juin 16h30 avant la kermesse qui sera organisée par l'association « Les p'tits Viottes ».

Stagiaires de 2nde : accueil de cinq stagiaires du 16 au 27 juin.

Classe de CP :

- Participation au livre élu : visite de l'expo le 23 juin.
- PEAC : deux passages enregistrement au CAEM au mois d'avril ; présentation aux parents le mercredi 2 juillet.
- Présentation de la lutte avec le CPB le 9 mai.

Classe de CP/CE1 :

- Participation au livre élu.
- PEAC : lundi 23 juin , nous irons au Bastion pour la restitution de notre parcours culturel «Conte en sons» : après avoir travaillé à l'école, lors des diverses étapes, la lecture à voix haute du conte, le bruitage du conte, la mise en musique...les élèves vont découvrir le travail réalisé par l'ingénieur du son.
- Visite atelier du musée des beaux arts de Besançon en mai : la mosaïque.
- Fréquentation de la médiathèque Pierre Bayle.

Classe de CE1/CE2 :

- Le PEAC « écoute ton quartier » est terminé et les familles ont pu écouter les enregistrements grâce aux liens numériques donnés par l'enseignante de la classe.
- Présentation de la lutte avec le CPB le 9 mai
- Proposition d'une maman : présentation du hautbois par M. Ferez (le 19 juin) : intervention commune aux deux classes puis une petite intervention musicale de Bérénice.

Classe de CE2 :

- Présentation de la lutte avec le CPB le 9 mai.
- PEAC : « Le monde à ma façon » ; cartes pop-up fabriquées par les élèves ; une expo a eu lieu au musée comtois à la Citadelle.
- Proposition d'une maman : présentation du hautbois par M. Ferez (le 19 juin) : intervention commune aux deux classes puis une petite intervention musicale de Bérénice.

Classe de CM1 :

- Fin du cycle escalade (6 séances).
- Parcours éco-citoyen (l'écologie paysanne) : dégustation de la confiture fabriquée à l'automne sur du pain fabriqué par eux avec de la farine et du beurre fabriqués par eux-mêmes.

Classe de CM1/CM2 :

- PEAC : fin du travail sur l'herbier (côté artistique et côté scientifique) ; restitution le mardi 24 juin à la Grange Huguenet à partir de 18h suivie d'un repas partagé, après deux fois une journée à la Grange Huguenet (la DSDEN n'ayant pas validé la possibilité d'une nuitée sur place).
- Fin du cycle escalade (6 séances).
- Participation au livre élu.

L'équipe enseignante souhaite remercier les parents qui se rendent disponibles pour accompagner les sorties tout au long de l'année.

Merci à la ville de Besançon pour la qualité des parcours culturels, sportifs et citoyens qui sont proposés et dont l'aspect financier est pris en charge entièrement par la ville.

■ Informations sur deux Appels à Projets pour 2025-2026 auxquels l'école a répondu :

- Projet éducation à l'environnement (financement Région)

A compter de l'été 2025, la cour de l'école sera rénovée ; les objectifs de la ville de Besançon sont les suivants :

- Favoriser la dés-imperméabilisation
- Lutter contre les îlots de chaleur
- Favoriser la biodiversité dans l'école car la biodiversité c'est le tissu vivant de notre planète

Aussi, nous souhaiterions poursuivre et amplifier nos actions en faveur de l'éducation

à l'environnement en nous appuyant sur le nouvel environnement mis à notre disposition dans le cadre de la rénovation. En effet, l'éducation au développement durable joue plus que jamais un rôle essentiel pour sensibiliser et former les citoyens de demain, pour leur donner les clés de lecture nécessaires et leur donner les moyens d'agir.

Ce projet nous permettrait :

- d'installer l'école dehors dans les pratiques d'enseignement des personnes engagées
- d'impliquer les enfants dans l'aménagement de leur cour en faveur de la biodiversité
- d'augmenter la biodiversité de la cour d'école nouvellement végétalisée

Les actions se dérouleront :

- au sein de la classe
- dans les espaces verts de l'école
- dans les espaces verts partenaires extérieurs à l'école

Les objectifs sont les suivants :

- Lutter contre l'érosion de la biodiversité et les îlots de chaleur.
- Favoriser le développement des élèves dans leur lien au réel, au vivant et dans l'exercice de leur éco-citoyenneté ainsi que leurs connaissances scientifiques et leurs compétences psycho-sociales.
- Favoriser la transmission des savoirs acquis par les élèves auprès de divers publics (scolaire, famille ...).
- Améliorer la santé des élèves en augmentant leur contact avec la nature et en apprenant à mieux s'alimenter.

- Projet : Ouvrir l'École aux Parents pour la Réussite des Élèves (OEPRE)

Projet financé par les ministères de l'Intérieur et de l'Éducation Nationale.

Mise en œuvre d'atelier FLE (français langue étrangère) les mardis et jeudis matin de 8h15 à 10h15 au sein de notre école sur trente semaines.

Intervenant : l'association ASEP.

Analyse des besoins justifiant la mise en place des ateliers

L'école Viotte accueille de nombreuses familles issues de l'immigration, dont une part non négligeable de néo-arrivants de toute nationalité.

Le plus souvent, les parents concernés ne parlent pas ou mal la langue française. Dans ce contexte, l'intégration est difficile et les familles peinent beaucoup à accompagner la scolarité de leurs enfants.

Les mamans travaillent rarement et mettent plus de temps que les papas à acquérir les bases de la langue.

Des ateliers FLE (français langue étrangère) existent en ville ou dans le centre social

de secteur (l'ASEP). Ils sont en général peu fréquentés par les habitants du quartier VIOTTE du fait du relatif éloignement des ateliers existants (25 minutes à pied, autant en bus).

La scolarité des enfants issus de ces familles est impactée par les difficultés linguistiques des parents. C'est pourquoi il nous a semblé nécessaire de nous emparer du dispositif OEPRE et de le proposer en partenariat avec le centre social de secteur, qui dispose d'une longue expérience.

Les ateliers ont pour objectif de permettre :

- L'acquisition du français (comprendre, parler, lire et écrire) ;
- La connaissance des valeurs de la République et leur mise en œuvre dans la société française ;
- La connaissance du fonctionnement et des attentes de l'École vis-à-vis des élèves et des parents.

▪ Bilan financier de la coopérative scolaire : OCCE

La coopérative scolaire, à la date du 12 juin présente un solde positif de 3 033,98 euros. Les comptes, avant envoi à l'OCCE doivent être vérifiés par deux personnes. Ces personnes sont des enseignants non mandataires ou des parents. Les parents souhaitant vérifier les comptes pourront se faire connaître auprès de la directrice dès le 01/09/25.

Nous remercions l'association « les p'tits Viottes » pour le versement de la somme de 975 euros.

Les diverses actions de l'année, organisées par l'équipe enseignante, ont permis de récolter la somme de 1 297,96 euros (photos scolaires-chocolats-marché de Noël-vente de foutas).

	passif	actif
solde au 01/09/24	2390,66	
Adhésions coopérative scolaire	1169	
Subvention transport parcours eco-citoyenx	120	
Transport pour diverses sorties		483,30
Bénéfice école pour le marché de Noël	100	
Achat des chocolats par les familles (sans les commandes en ligne)	264,16	
Païement des chocolats		0
Frais bancaires au 30 juin		29,75
Entrée (musée, cinéma, citadelle, spectacle vivant ...)		1761,60
Bénéfice initiative vente en ligne	24,80	
Remboursement conseil départemental frais classe découverte 23/24	90,00	
Achat famille objets	685	
Païement des objets		528,80
Photo scolaire païement des familles	2714	
Factures achat des photos scolaires		1945,20
Subvention de l'association « les p'tits viottes »	975	
Cotisations et assurances OCCE		342,99
Achat petit matériel		71,00
Abonnement magazines, journaux et achat livres		336,00
		5498,64
	6141,96	
Solde compte au 12/06/2025 :		3033,98
Totaux actif et passif	8532,62	8532,62

- **Activités périscolaires (cf point restauration scolaire)**
- **Sécurité et équipement**

- Point sur les travaux de rénovation:

Rappel des enjeux du projet:

Rénovation énergétique « performante » (isolation par l'extérieur, bardage en bois, fenêtres changées, mise en place de «brise-soleil » orientables, câbles pour végétalisation sur les murs).

Conformité d'accessibilité (mise en place d'un ascenseur).

Création d'une salle polyvalente ouverte aux associations (salle partagée entre l'école, le périscolaire et les associations).

Réorganisation fonctionnelle des usages suite à la réhabilitation de la restauration scolaire.

Augmentation de l'accueil en restauration scolaire et séparation de l'accueil des élèves de maternelle et d'élémentaire.

Mise en conformité sécurité R+1.

Rénovation du réseau chaleur entre les bâtiments maternelle et élémentaire.
Photovoltaïque sur la totalité de la toiture.

Avancée des travaux :

L'aile de la rue chemin français doit être finie le 4 juillet 2025. Les différents locaux de cette aile :

- 1 salle polyvalente pour divers enseignements et réunions à l'étage 1
- 2 salles de bibliothèque à l'étage 1
- 2 salles pour les activités périscolaires à l'étage 1
- la restauration scolaire en RDC
- un préau fermé en RDJ

Durant l'été 2025, début de la rénovation de la cour et du parking. La rénovation de la cour se terminera lors des vacances d'octobre. L'aménagement de la cour (plantation, nichoir, mangeoire ...) se fera tout au long de l'année 2025/2026.

M. Guillot : le parvis de l'école sera également réaménagé avec plus d'espaces verts lors des vacances d'octobre. Dossier école apaisée mis en place sur la ville (2 ou 3 écoles par an) : cette année, les deux écoles Viotte et l'école des Montboucons. Les travaux se situeront autour des vacances de la Toussaint (durée un mois environ). Des retours de riverains sur les stationnements sauvages aux horaires d'entrée et de sortie d'école. Conservation du ralentisseur, avec une résine posée dessus pour casser le langage routier. Reprise et mise aux normes PMR des trottoirs (enrobé clair). Ajout d'espaces végétalisés. Grave ensemencée et pavés drainants. L'idée est de baisser les îlots de chaleur. Des bordures basses pour les accès et des bordures hautes (15-20 cm pour éviter les stationnements sauvages). Pas d'abri particulier prévu mais un platelage en bois pour qu'on puisse s'installer (peut-être avec un arbre au centre). Plus de barrière côté entrée arrière de la maternelle. Ajout d'un portillon pour accéder au stockage de la chaufferie bois. M. Guillot indique qu'il prendra attache avec ses collègues du service bâtiment ou éducation pour envisager un local vélo dans la cour ; pour l'instant 3 arceaux à vélo sont prévus sur le projet de parvis. Un point lumineux sera ajouté sur le parvis.

■ Exercice d'évacuation incendie

Exercice incendie réalisé le 12/06/2025 : évacuation des élèves réalisée en 1 minute (pour la première classe sortie) à 3 minutes (pour la dernière classe sortie).

Questions diverses issues des représentants des parents d'élèves et des enseignants .

Réponses aux questions posées lors du conseil d'école 2 :

Demande de réunion d'échange concernant les travaux de la phase 2 :

Cette réunion s'est tenue au printemps.

L'école est toujours en attente des socles à vélos :

Comme précisé au trimestre 2, cette demande est bien inscrite dans le cadre des travaux de l'école, en cette année 2025. Les échéances précises ne sont pas connues.

Mise à disposition d'un placard fermé pour l'APE les p'tits Viotte :

les utilisations de la salle dédiée aux associations et l'ameublement de la salle sont à l'étude.

Nous prenons note du besoin de l'association de parents d'élèves de disposer d'un placard fermé.

Distributeurs de papier toilette :

Il n'est pas prévu à l'heure actuelle de pourvoir chaque toilette de distributeurs de papier toilette.

La question sera reposée lors d'un prochain conseil d'école ; d'autre part il est évoqué le nombre de toilettes fermés par rapport au nombre d'urinoirs (les filles sont conditionnées à attendre leur tour dès le plus jeune âge !) ainsi que le fait que les toilettes maternelles cantine sont ouverts ...

Questions du conseil d'école 3 :

Question 1 : Pourriez-vous svp au cours du conseil d'école faire un point sur les travaux et les échéances ?

Les travaux de l'aile est seront terminés pour le 4 juillet.
Néanmoins, il restera à réhabiliter la cage d'escalier centrale qui sera reprise en juillet pour une livraison totale de l'école au mois d'août.

Question 2 : L'escabeau de l'école utilisé par les enseignants pour l'affichage de classe a disparu au cours de l'année scolaire 24/25 ? J'ai déjà fait part de ce désagrément à nos interlocuteurs «travaux» mais aucune réponse nous a été apportée. Serait-il possible de mettre à notre disposition un nouvel escabeau 5 marches afin que l'on puisse faire les affichages nécessaires aux apprentissages dans de bonnes conditions ?

Aucune réponse à ce jour. Il est évoqué la possibilité de faire une demande à l'assurance de la ville pour le vol de cet escabeau.

Question 3 : Depuis septembre 2024, dans l'aile rue de Vesoul, malgré nos nombreuses demandes d'interventions en 2024/2025, des joints de fenêtres se décollent, le système de fermeture de nombreux vasistas ne fonctionne pas, le système de fermeture et d'ouverture des BSO pose soucis dans certaines salles, des radiateurs sont manquants ... Quels recours aurons-nous en 2025/2026 (lorsque les travaux seront terminés) pour demander les interventions nécessaires si les

anomalies persistent ?

Tous les éléments défailants sur la partie déjà rénovée ont fait l'objet d'une identification et sont consignés au compte-rendu de chantier.

A partir de 2025/2026, il faudra réaliser des formulaires via Gécé pour signaler des dysfonctionnements en lien avec les travaux en cours.

Question 4 : Nous souhaiterions que les abords de l'école deviennent une zone sans tabac. Sur quel texte pouvons-nous nous appuyer pour mettre en place cette zone sans tabac et comment en informer les usagers ?

Il s'agit d'un communiqué de presse de Mme Catherine Vautrin, édité le 30/05/2025 sur le site du gouvernement. Ce communiqué modifie le décret n° 2006-1386 du 15 novembre 2006 en ajoutant des nouveaux lieux de restriction à l'usage du tabac.

Ainsi, les abords des lieux fréquentés par les enfants seront des espaces non-fumeurs à compter du 1er juillet 2025.

Pour les écoles, cette restriction vaut dès lors qu'il y a présence d'enfants dans les lieux.

La mise en œuvre de cette interdiction n'est pas encore connue.

Question 5 : Quid du transport des enfants de moins de 15 ans gratuit à compter de cet été ? Faudra-t-il avoir un document spécifique pour en bénéficier lors des sorties scolaires ?

Question en cours de réflexion à la ville. La position de Ginko est que chaque personne soit titulaire d'une carte individuelle de transport même si elle voyage gratuitement. La position de la ville serait que les école et CLSH soient bénéficiaires d'autorisation de transport spécifique sans avoir de document individuel forcément.

Fin de la séance à 20h :

La directrice C. FOURGEUX

La secrétaire de séance I. NORMAND